

Directives aux étudiants

Examen de reprise – Hiver 2021

LES EXAMENS DE REPRISE POUR LA SESSION HIVER 2021 **AURONT LIEU EN PRÉSENTIEL**

Pour te prévaloir de l'examen de reprise, ton enseignante ou ton enseignant doit te confirmer, **par message (MIO)**, que tu es bien éligible.

L'inscription

Si tu es éligible à un examen de reprise, tu dois t'inscrire, **au plus tard le mercredi 9 juin 2021, à midi.**

Pour ce faire, tu dois remplir un formulaire de demande d'examen de reprise sur le site web du Cégep en cliquant sur [Services/Organisation de l'enseignement/Examens/Examen de reprise/Formulaire de demande d'examen de reprise.](#)

Seuls les étudiants ayant rempli le formulaire d'inscription pourront se présenter aux examens de reprise.

La passation

Deux séances de passation seront prévues :

- La première, **le vendredi 11 juin 2021 en avant-midi, à 8 h.** Cette séance s'adresse à tous les étudiants éligibles.
- La deuxième, **le vendredi 11 juin 2021, en après-midi, à 13 h 30.** Cette séance s'adresse aux étudiants pour lesquels plus d'un examen de reprise est requis.

L'horaire des examens de reprise

Veuillez prendre note que l'horaire des examens de reprise sera disponible, sur Omnivox et sur le site web du collège, **le jeudi 10 juin 2021, en avant-midi.**